

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue à la salle communautaire lundi le 12 mai 2025 à 19 h 00.

Sont présents : Marie-Josée Leroux, conseillère; Line Beauregard, conseillère; Marilyn Dagenais, conseillère; Nathalie Dupont, conseillère; Steve Martin conseiller, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Richard Forget.

Est également présente : Mme Marie-Chantale St-Antoine, Directrice général et greffière-trésorière adjointe.

Sont absents : Mme Jessica Cloutier, conseillère et M. Benoit Charbonneau, Directeur général et greffier- trésorier

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte à 19 h .

BILAN

1. BILAN DES ACTIVITÉS PAR MARILYN DAGENAI (Chasse aux cocos et soirée des bénévoles)

BILAN

2. BILAN DE L'ACTIVITÉ RCR-MADA PAR LINE BEAUREGARD

BILAN

3. ACTIVITÉ DU GRAND BAZAR ET MARCHÉ PUBLIC DES CITOYENS PAR NATHALIE DUPONT

2025.05.085

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 12 MAI 2025

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Beauregard

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance

1. Bilan des activités par Marilyn Dagenais
2. Bilan de l'activité RCR-MADA par Line Beauregard
3. Activité du Grand Bazar et marché public des citoyens par Nathalie Dupont
4. Adoption de l'ordre du jour du 12 mai 2025
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 avril 2025
6. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 2025
7. Adoption de la liste sélective des déboursés
8. Renouvellement de la politique de rémunération des employés
9. Demande de PIIA 2025-009
10. Demande de PIIA 2025-010
11. Demande de PIIA 2025-011
12. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 255-2025
13. Adoption du projet de règlement 255-2025 concernant la collecte et le transport des matières résiduelles
14. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 256-2025
15. Adoption du projet de règlement 256-2025 concernant la tarification des permis et des certificats des biens et services municipaux
16. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 257-2025
17. Adoption du projet de règlement 257-2025 concernant le zonage
18. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 258-2025

19. Adoption du projet de règlement 258-2025 concernant les permis et certificats
20. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 259-2025
21. Adoption du projet de règlement 259-2025 concernant le PIIA
22. Modification de la résolution 2025.02.035-Camp de jour édition 2025-St-Donat
23. Mandat donné à l'APLC (Association pour la Protection des lacs Ludger et Cardin)
Période de questions
24. Levée de la séance ordinaire du conseil

2025.05.086

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 AVRIL 2025

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 avril 2025;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Steve Martin

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 avril 2025.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.05.087

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2025

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 2025;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marilyn Dagenais

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 2025.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.05.088

7. ADOPTION DE LA LISTE SÉLECTIVE DES DÉBOURSÉS

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes payés faite conformément aux engagements de crédits pris en vertu de la résolution 2025.01.007 et aux dépenses autorisées en vertu de la délégation directeur général et secrétaire-trésorier;

NOM DU FOURNISSEUR	# CHÈQUE	MONTANT
RENÉ LEVAC	3608	1 194.86 \$
████████████████████	3609	51.38 \$
S. BOURASSA LTÉE	3610	166.50 \$
BRIGITTE ST-JEAN	3611	441.45 \$
HÉLÈNE DOYON URBANISTE - CONSEIL	3612	2 345.49 \$
LOGISTIQUE LAURENTIDES INC	3613	29.32 \$
SOPHIE PICHÉ	3614	1 094.14 \$
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE LAURENTIDES	3615	78.88 \$
FED QUE. DES MUNICIPALITÉS	3616	1 118.20 \$
MICHEL LAPOINTE	3617	281.68 \$
ÉQUIPE LAURENCE EXPERTS-CONSEILS	3618	11 229.04 \$
MRC DES LAURENTIDES	3619	11 717.81 \$
MICHEL C. DORÉ	3620	750.00 \$
COOP CHIFFON MAGIQUE	3621	100.46 \$

████████████████████	3622	34.49 \$
████████████████████	3623	82.99 \$
FONDS DES PENSIONS ALIMENTAIRES	3624	678.10 \$
CNESST	3625	40.37 \$
POSTES CANADA	3626	160.78 \$
████████████████████	3627	450.00 \$
FONDS DES PENSIONS ALIMENTAIRES	3628	542.48 \$
PREMIUM TECH ÉLECTRIQUE INC.	3629	374.25 \$
C.R.S.B.P. DES LAURENTIDES	3630	110.85 \$
DUBO ÉLECTRIQUE LTEE	3631	3 408.19 \$
GREENSHIELD SANTÉ	3632	134.52 \$
MARCHÉ M. BOUCHARD	3633	335.24 \$
INFOTECH LOGICIELS MUNICIPAUX	3634	482.90 \$
TRAMWEB - AGENCE WEB	3635	23.00 \$
LOGISTIQUE LAURENTIDES INC	3636	78.18 \$
LINDE CANADA INC.	3637	201.38 \$
PREMIUM TECH ELECTRIQUE INC.	3638	425.41 \$
████████████████████	3639	635.83 \$
BMR	3640	600.17 \$
BUDGET PROPANE	3641	323.30 \$
CAMÉLÉON PUBLI DESIGN	3642	270.20 \$
CANADIAN TIRE	3643	258.68 \$
ILLICO PHOTOCOPIES	3644	446.10 \$
LORTIE ET MARTIN LTÉE	3645	1 386.92 \$
PÉTROLE PAGÉ	3646	3 717.76 \$
REMORQUAGE STE-AGATHE	3647	316.18 \$
SANIVAC LAURENTIDES/9363-9888 QUÉBEC INC	3648	264.44 \$
9172-6976 QUÉBEC INC	3649	660.54 \$
PARTSCITY	3650	660.55 \$
YVON MARINIER INC.	3651	43.69 \$
	Total	47 746.70 \$

PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES MENSUELS
BMO

Salaires municipaux incluant remb. de dépenses	59 326.52 \$
Services de téléphonie	554.44 \$
Hydro-Québec	1 836.06 \$
Fonds de pension - Desjardins - Avril	891.44 \$
DAS Provincial - Mars	22 680.91 \$
Remises salariales fédérales - Mars	8 907.83 \$
Harnois - Avril	604.59 \$
Agence Hurtubise	370.30 \$
BMO Groupe Financier - Carte de crédit	365.46 \$
Frais bancaires Interac - Avril	95.25 \$
Crédit-Bail (Freight 6-roues 2020-2025) - Avril	2 755.96 \$

Crédit-Bail (Chargeuse/Rétrocaveuse 2022-2027) -Avril	4 783.84 \$
Crédit-Bail (Équipement neige 2020-2025) - Avril	2 010.70 \$
Crédit-Bail (Pelle Hydraulique 2021-2026) - Avril	4 005.46 \$
Total	109 188.76 \$

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Beauregard

ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes à payer et d'autoriser leur paiement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.05.089

8. RENOUELEMENT DE LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS

ATTENDU QUE la politique en vigueur est arrivée à échéance;

ATTENDU QUE les règles de la présente politique sont toujours actuelles;

ATTENDU QU'une analyse indépendante a été réalisée en 2024 en préparation de l'exercice d'équité salariale et démontre que les écarts entre les classes sont conformes;

ATTENDU QUE des primes pour connaissances et responsabilités ont été ajoutées au salaire de certains employés;

ATTENDU QUE les échelles salariales sont révisées annuellement selon les règles de la Politique de rémunération afin d'assurer la compétitivité et l'équité.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Steve Martin

ET RÉSOLU de renouveler la Politique de rémunération des employés municipaux pour une période de trois ans, soit jusqu'en 2028.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.05.090

9. DEMANDE DE PIIA 2025-009

Demande de permis no. 2024-057, agrandissement du bâtiment principal

Mme. Chao Yi Loy
167, chemin des Bardanes
Lantier, J0T 1V0
4510-54-3674-0-000-0000
Lot : 6 029 166 du Cadastre du Québec
Zone: 10V

Évaluation

6.2 Secteurs à proximité d'un lac	
Pourcentage acceptable 60%	
Pourcentage de conformité du projet	93,8%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2025-009 soit et est acceptée selon la résolution 2025.05.22 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.05.091

10. DEMANDE DE PIIA 2025-010

Demande de permis no. 2025-051, agrandissement du bâtiment principal

Mme. Marla Corrie Silverman
291, chemin de la Source
Lantier, J0T 1V0

4711-69-9150-0-000-0000
Lot : 6 028 221 du Cadastre du Québec
Zone: 7V

Évaluation

6.2 Secteurs à proximité d'un lac
Pourcentage acceptable 60%
Pourcentage de conformité du projet 87,5%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal juge opportun d'accepter ce projet selon la condition suivantes:

Ajouter un détail architectural au niveau de la toiture pour imiter ou reproduire le style de toit mansarde présent sur le bâtiment existant.

Un exemple de ce type de détail architectural peut être observé au presbytère situé au 1021 boulevard Rolland-Cloutier.



QUE le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.05.092

11. DEMANDE DE PIIA 2025-011

Demande de permis no. 2025-047, construction d'un bâtiment principal

M. Louis-Philippe Reid
101, chemin de l'Esquer
Lantier, J0T 1V0
4616-77-7165-0-000-0000
Lot : 6 030 402 du Cadastre du Québec
Zone: 3V

Évaluation

5.2 Secteurs montagneux
Pourcentage acceptable 60%
Pourcentage de conformité du projet 94,4%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Marilyn Dagenais

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2025-011 soit et est acceptée selon la résolution 2025.05.24 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

AVIS DE MOTION

12. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 255-2025

La conseillère Nathalie Dupont donne avis de motion que soit adopté à une séance subséquente de ce conseil le projet de règlement 255-2025 modifiant le

règlement 216-2020 concernant la collecte et le transport des matières résiduelles afin de modifier le nombre de bacs noirs (déchets ultimes) pour une résidence.

Dépôt du projet de règlement 255-2025 et présentation du projet de règlement 255-2025 séance tenante par la conseillère Nathalie Dupont.

2025.05.093

13. ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 255-2025 CONCERNANT LA COLLECTE ET LE TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marilyn Dagenais

ET RÉSOLU d'adopter le projet de règlement 255-2025 modifiant le règlement 216-2020 concernant la collecte et le transport des matières résiduelles afin de modifier le nombre de bacs noirs (déchets ultimes) pour une résidence.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

AVIS DE MOTION

14. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 256-2025

La conseillère Line Beauregard donne avis de motion que soit adopté à une séance subséquente de ce conseil le projet de règlement 256-2025 concernant la tarification des permis et des certificats des biens et des services municipaux.

Dépôt du projet de règlement 256-2025 et présentation du projet de règlement 256-2025 séance tenante par la conseillère Line Beauregard.

2025.05.094

15. ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 256-2025 CONCERNANT LA TARIFICATION DES PERMIS ET DES CERTIFICATS DES BIENS ET SERVICES MUNICIPAUX

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Steve Martin

ET RÉSOLU d'adopter le projet de règlement 256-2025 concernant la tarification des permis et des certificats des biens et des services municipaux.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

Une séance de consultation aura lieu le samedi, 7 juin à 9h au 1021, boulevard Rolland-Cloutier (église) pour les règlements 257-2025, 258-2025 et 259-2025.

AVIS DE MOTION

16. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 257-2025

La conseillère Marie-Josée Leroux donne avis de motion que soit adopté à une séance subséquente de ce conseil le premier projet de règlement 257-2025 modifiant le règlement de zonage 154-2014 afin de modifier diverses dispositions.

Dépôt du premier projet de règlement 257-2025 et présentation du projet de règlement 257-2025 séance tenante par la conseillère Marie-Josée Leroux.

2025.05.095

17. ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 257-2025 CONCERNANT LE ZONAGE

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dupont

ET RÉSOLU d'adopter le premier projet de règlement 257-2025 modifiant le règlement de zonage 154-2014 afin de modifier diverses dispositions.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

AVIS DE MOTION

18. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 258-2025

La conseillère Line Beauregard donne avis de motion que soit adopté à une séance subséquente de ce conseil le projet de règlement 258-2025 modifiant le règlement sur les permis et certificats 153-2014 afin de modifier diverses dispositions.

Dépôt du projet de règlement 258-2025 et présentation du projet de règlement 258-2025 séance tenante par la conseillère Line Beauregard.

2025.05.096

19. ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 258-2025 CONCERNANT LES PERMIS ET CERTIFICATS

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dupont

ET RÉSOLU d'adopter le projet de règlement 258-2025 modifiant le règlement sur les permis et certificats 153-2014 afin de modifier diverses dispositions.

ADOPTÉE xxx

AVIS DE MOTION

20. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 259-2025

Le conseiller Steve Martin donne avis de motion que soit adopté à une séance subséquente de ce conseil le projet de règlement 259-2025 modifiant le règlement de PIIA 163-2015 afin de modifier diverses dispositions.

Dépôt du projet de règlement 259-2025 et présentation du projet de règlement 259-2025 séance tenante par le conseiller Steve Martin.

2025.05.097

21. ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 259-2025 CONCERNANT LE PIIA

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Beauregard

ET RÉSOLU d'adopter le projet de règlement 259-2025 modifiant le règlement de PIIA 163-2015 afin de modifier diverses dispositions.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.05.098

22. MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2025.02.035-CAMP DE JOUR ÉDITION 2025-ST-DONAT

ATTENDU QUE le coût d'inscription au camp de jour de St-Donat diffère du tarif du camp de jour Le P'tit Bonheur;

ATTENDU QUE la contribution financière municipale au camp de jour est fixée en fonction de la différence entre le coût du Camp de jour de St-Donat et celui du parent et ce, afin d'assurer une équité dans la participation des familles, tout en tenant compte des ressources disponibles et des besoins des enfants.

ATTENDU QUE cette contribution soit calculée comme suit :
Contribution = Coût du Camp St-Donat - Coût du parent

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marilyn Dagenais

ET RÉSOLU cette résolution entre en vigueur avec facture à l'appui à compter de [du 24 juin au 15 août 2025], et soit révisée annuellement en fonction des coûts réels des camps et des capacités budgétaires.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.05.099

23. MANDAT DONNÉ À L'APLC (ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DES LACS LUDGER ET CARDIN

ATTENDU QUE l'APLC procédera à la gestion de la barrière au débarcadère municipal du lundi au vendredi de 16h30 à 19h et les samedis et les dimanches de 8h à 20h du 12 mai au 13 octobre inclusivement

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Beauregard

ET RÉSOLU que la tarification sera fixée à 10 \$ par entrée ou sortie, conformément au formulaire fourni par la municipalité et dûment rempli par la personne autorisée. Un forfait minimal garanti de 4 000 \$ s'appliquera si le nombre total d'entrées et sorties ne dépasse pas 400.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

PERIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions

2025.05.100

24. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU que la présente session ordinaire du conseil soit levée à 19 h 33.

ADOPTÉE xxx

Marie-Chantale St-Antoine
Directrice générale et greffière-trésorière adj.

Richard Forget,
Maire

Je, Richard Forget, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.